**Déclaration liminaire FNEC FP FO 49**

**CTSD 1er degré du lundi 29 juin 2015**

Monsieur le Directeur Académique,

Les documents de travail pour ce CTSD ont été reçus par les organisations syndicales jeudi matin 25 juin. Nous avons dû les demander un peu fermement en groupe de travail mercredi après-midi 24, alors qu’un avis à l’initiative de FO avait été voté à l’unanimité des organisations syndicales lors du CTSD du 3 avril. Le voici pour rappel :

***Les membres du CTSD 49 se prononcent pour le respect de la réglementation et l’envoi des documents de travail avec les mesures envisagées 8 jours avant la tenue de cette instance.***

Alors qu’aucune réponse ne nous a été transmise à cette date, nous observons qu’en contradiction avec le règlement intérieur des comités techniques et contrairement à l’avis unanime émis, vous avez choisi de n’envoyer aucun document avant le jeudi 25 juin. Les documents étaient pourtant prêts : les représentants de l’administration les avaient mercredi sous les yeux…

On nous opposera que ces documents évoluent jusqu’au dernier moment…Les chiffres évoluent même jusqu’à la rentrée !... Le fait que l’on nous oppose le calendrier de manière systématique est inacceptable : les collègues ont le droit d’être défendus et leurs organisations syndicales ne doivent pas être empêchées de faire leur travail. Nous souhaitons donc recevoir effectivement les documents de travail 8 jours avant, et avec les mesures envisagées pour que le syndicat puisse se prononcer selon son mandat.

On nous opposera les difficiles conditions de travail des services. Mais pourquoi les conditions de travail sont elles devenues si difficiles dans les services ? Ne serait-ce pas là aussi parce ce que *les « politiques de réduction de déficits publics »* (RGPP, MAP,…) ont fait leur œuvre, que le manque de postes devient intenable pour les personnels ? **Pour la FNEC FP FO, ce n’est d’ailleurs pas l'introduction d'une main d'œuvre à bas coût dans le cadre de la politique d’austérité gouvernementale et le recrutement massif d’apprentis qui répondra aux besoins du remplacement des postes statutaires supprimés ces dernières années chez les administratifs…**

**Les documents reçus indiquent que la baisse du nombre d’élèves dans les écoles publiques se confirme.** Pour la FNEC 49, c’est l’illustration concrète de la politique d’austérité du gouvernement qui détruit l’école publique en la territorialisant et qui ne permet plus le remplacement des collègues dans les écoles. Après un an de généralisation des nouveaux rythmes, le rythme des enfants – par ailleurs privés d’enseignants parfois pendant plusieurs semaines- est si bien respecté que les parents d’élèves les inscrivent à l’école privée qui n’est pas soumise à l’obligation d’appliquer la réforme. Organiser la saignée pour récupérer des postes, créer les dysfonctionnements pour privatiser ….Cette méthode a été utilisée pour d’autres services publics avant l’Education Nationale…**FO s’oppose clairement à ce que les élèves et leurs maîtres paient avec les autres salariés de ce pays la facture de l’austérité. C‘est pourquoi elle demande toujours clairement l’abrogation de la réforme des rythmes scolaires.**

Concernant le remplacement, les témoignages des collègues sont affolants : le remplacement vu au jour le jour et parfois seulement pour les écoles deux classes amènent les collègues à gérer les pleurs des enfants qui ne se sentent plus en confiance, les parents mécontents qui attendent au portail et décident de repartir avec leur enfant. Des séances de piscine sont systématiquement annulées, des transporteurs renvoyés, l’argent communal gaspillé. Les décharges de direction et les « plus de maîtres que de classes » sont systématiquement utilisés pour pallier au manque de remplaçants. Des collègues remplaçants n’obtiennent aucune réponse concernant la récupération de leurs heures supplémentaires…Il y a eu en outre impossibilité de donner à un certain nombre de directeurs de moins de 4 classes ce à quoi ils avaient droit cette année, soit 4 jours de décharge. Ces 4 jours passent à 10 l’an prochain…

**C’est pourquoi la FNEC 49 demande la fin du recours aux contractuels qui fragilise le Statut et la restitution de 15 postes de remplaçants supplémentaires considérant - au vu de la situation sur le terrain - que les 10 prévus ne suffiront pas à rétablir des conditions de travail correctes pour tous dans les écoles ni les heures d’instruction perdues pour les élèves.**

Toujours sur cette question du statut, notre organisation vous demande une nouvelle fois de ne pas aller plus loin dans la mise en œuvre d’une politique gouvernementale de plus en plus rejetée, de ne pas poursuivre dans la multiplication des plus de maîtres que de classes qui représentent déjà 18 ETP dans le département. Ce type de poste (attribué sans transparence sur le choix des projets retenus) permet la définition de missions locales contraires au statut. Il est utilisé en lieu et place des RASED et des remplaçants en nombre insuffisant… La revendication des personnels, c’est avant tout « un maître dans chaque classe ». **La FNEC 49 demande donc de stopper ce dispositif et d’ouvrir tous les postes nécessaires pour un remplacement effectif, des RASED complets et des classes dont les effectifs ne pourraient pas dépasser 25.**

**Enfin, la FNEC 49 tient à rappeler son opposition à une politique de globalisation des effectifs sur deux écoles distinctes ou sur une même ville…** **Elle n’est pas sans s’inquiéter de ce que sera cette globalisation sur les « communes nouvelles » que le gouvernement souhaite mettre en place avec sa réforme territoriale.** La globalisation, c’est la politique du chiffre, une politique complètement déconnectée du terrain. Nous souhaitons donc que chaque situation d’école soit réellement discutée lors de ce CTSD sans le prétexte de l‘école située à côté pour refuser une ouverture nécessaire.